

Le Revenu Solidarité Jeunes,

une solution
pour moi!



Parfois
on a besoin
d'un coup de
pouce pour
se (re)lancer.

Le Revenu Solidarité Jeunes : la nouvelle aide de la Métropole de Lyon pour les 18-24 ans !



**Un coup de pouce
pour m'aider
financièrement
(jusqu'à 400€ / mois)**



**Un suivi régulier
par un professionnel**
de la Mission locale
ou d'une association



**Un accompagnement
centré sur mes besoins
et mes projets**

LE REVENU SOLIDARITÉ JEUNE, C'EST POUR MOI SI :

- ✓ j'ai entre 18 et 24 ans
- ✓ j'ai peu ou pas de ressources
(-400€ par mois)
- ✓ je ne suis pas aidé financièrement
par mes parents ou un proche
- ✓ je ne suis pas étudiant
- ✓ je vis sur le territoire de la Métropole
de Lyon depuis au moins 6 mois
- ✓ j'ai la nationalité Française,
ou je réside de façon régulière
sur le territoire français
(si nationalité étrangère)

Attention : le RSJ n'est pas cumulable avec le RSA, l'Allocation Adulte Handicapé, l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé, la Garantie Jeunes ou le Contrat Jeune Majeur

ET SI LE RSJ N'EST PAS FAIT POUR MOI ?

D'autres aides existent ! Retrouvez-les toutes sur le site internet :

aides-jeunes.grandlyon.com

À QUI DOIS-JE M'ADRESSER ?



LORSQUE MA DEMANDE EST VALIDÉE :

- ✓ **je reçois une aide financière,**
pendant 24 mois maximum
- ✓ **mon aide est revue tous
les 3 mois** avec mon conseiller
- ✓ **je m'engage dans un
parcours d'accompagnement
et je participe aux actions
choisies avec mon conseiller,**
en lien avec mes projets (sur la
mobilité, l'accès au logement,
la santé, l'emploi, la formation...)

En partenariat avec
le CRIJ **info-jeunes.fr**

GRANDLYON
la métropole